



PRO MASTIC™ 2000

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

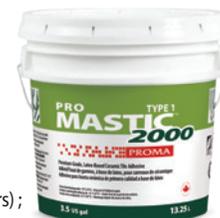
PRO MASTIC 2000 est un adhésif **haut de gamme**, à faible teneur en COV, ininflammable, à base de latex, extrêmement crémeux, d'un blanc éclatant spécialement formulé pour l'installation **sans glissement** de carreaux de céramique sur les murs intérieurs jusqu'à 300 x 300 mm (12" x 12"). L'adhésif peut également être utilisé pour installer des carreaux de céramique sur les planchers jusqu'à 150 x 150 mm (6" x 6") [applications intérieures, résidentielles seulement]. PRO MASTIC 2000 s'étale facilement, sèche rapidement et offre une excellente résistance à l'exposition prolongée à l'eau après séchage complet.

Caractéristiques

- ♦ Installer des carreaux de céramique jusqu'à 30 x 30 cm (12" x 12") sur les murs **SANS GLISSEMENT**, et jusqu'à 15 x 15 cm (6" x 6") sur les sols. Pour les carreaux plus grands, utiliser le ciment-colle PRO SUPERLITE MORTAR™ (voir la fiche technique respective) ;
- ♦ Pour l'installation de carreaux de céramiques muraux non-vitrifiés, semi-vitrifiés, vitrifiés et imperméables dans les contours de douche et de bain, les comptoirs, les dossierets, etc. ;
- ♦ Pour les applications résidentielles et commerciales légères au sol et sur les murs ;
- ♦ Excellent transfert d'adhésif sur le carreau ;
- ♦ Excellente résistance à l'exposition prolongée à l'eau après durcissement ;
- ♦ N'est pas propice au développement de bactéries ou de moisissures ;
- ♦ À très faible odeur ;
- ♦ À faible teneur en COV ;
- ♦ Stabilité au gel/dégel ;
- ♦ Dépasse les exigences normatives ANSI A136.1, Type 1
- ♦ Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballages

Seau de 946 mL (1 qt US) ; 3,79 L (1 gal US) ; 13,25 L (3,5 gal US)



Substrats appropriés

- ♦ Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- ♦ Blocs de béton ou de maçonnerie ;
- ♦ Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- ♦ Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;
- ♦ Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement) ;
- ♦ Pour les dessus de comptoirs et les planchers résidentiels intérieurs à circulation légère et dans les endroits secs seulement, une couche double de contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, avec un minimum de 32 mm (1 1/4") d'épaisseur totale ;
- ♦ Carreaux de céramique existants (pour usage intérieur seulement) ;*

* Moyennant une préparation appropriée tel qu'indiqué dans le "GUIDE DE PRÉPARATION DE SURFACES" de PROMA



Béton

Contreplaqué de
catégorie "Extérieur"

Vieux
Carrelages





Restrictions

- ♦ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- ♦ Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB), de composé de ragréage ou de nivellement à base de gypse ou d'autres substrats dimensionnellement instables et non-appropriés.
- ♦ Ne pas utiliser pour installer le marbre vert et d'autres pierres sensibles à l'humidité qui réagissent aux mortiers de ciment standards et aux matériaux de pose contenant de l'eau. Utiliser plutôt le produit PRO GROUT XTREME™ ou le PRO SEAL & SET 100 NS™ **EXCLUSIVEMENT** pour poser ces pierres (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails). Pour l'installation de marbre blanc, pâle ou translucide, n'utiliser qu'un ciment-colle de couleur BLANCHE modifié aux polymères tel que PRO SUPERLITE MORTAR™ (voir la fiche technique respective).
- ♦ Ne pas utiliser pour installer les carreaux de verre. Pour ces installations, poser plutôt les carreaux avec le PRO HPX® ou le PRO SUPERLITE MORTAR™ (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails). **Remarque:** Si les carreaux de verre ont un endos époxy sans filet synthétique, poser-les uniquement avec le PRO GROUT XTREME™ Blanc (voir la fiche technique respective).
- ♦ **Ne pas employer pour installer des carrelages de porcelaine ou de faible absorption sur un carrelage existant ou un support étanche tel que la membrane PRO MBR XD™. Employer plutôt le ciment-colle PRO SUPERLITE MORTAR™ (voir la fiche technique respective).**
- ♦ Ne pas utiliser pour des installations qui seront en immersion, en zones d'humidité élevée ou en contact prolongé avec l'eau, telles que les piscines, fontaines, douches communautaires, bains turcs, spa, etc. Dans de tels cas, poser plutôt les carreaux avec un mélange soit de PRO BOND™ et d'additif PRO BOND PLUS™ ; ou avec le PRO HPX® ou le PRO P-151™ RAPIDE (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).
- ♦ Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'il existe des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)	
Temps ouvert	1 heure
Temps de séchage	24-48 heures
Délai d'ajustement	40-50 minutes

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)	
Poids spécifique	1,3 g/mL
pH	7-9
Contenu en COV	54 g/L
Couleur	Blanc éclatant
Couverture approximative par seau de 946 mL (1 qt US)	
Notched trowel	Coverage
5 mm (3/16") [en v]	3 m ² (14 pi ²)
6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	0,7 m ² (8 pi ²)
Couverture approximative par seau de 3,79 L (1 gal US)	
Notched trowel	Coverage
5 mm (3/16") [en v]	4,9 m ² (53 pi ²)
6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	2,6 m ² (28 pi ²)
Couverture approximative par seau de 13,25 L (3,5 gal US)	
Notched trowel	Coverage
5 mm (3/16") [en v]	17,2 m ² (185,5 pi ²)
6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	9,8 m ² (106 pi ²)
Période de conservation	
24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec. Protéger du gel.	

4. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation de Surfaces")

Remarque : Le produit PRO SUPERPRIME 1C™ ou PRO SUPERPRIME™ peut être employé sur presque toute surface apte à recevoir un produit de pose de PROMA sans l'obligation préalable d'effectuer un grenailage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- ♦ Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides, stables, de niveau et d'aplomb.
- ♦ Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- ♦ Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- ♦ Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours) et être légèrement texturés.
- ♦ Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.





- ♦ Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher.
- ♦ Les substrats de béton à surface lisse doivent être soit APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME ou PRO SUPERPRIME 1C **OU** préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par l'ingénieur (grenailage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.) afin de profiler la surface et la doter d'une rugosité superficielle suffisante pour favoriser une bonne adhérence du produit.
- ♦ Pour les carreaux de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurale du substrat en bois ne doit pas permettre une déflexion supérieure à 1/360 lorsque soumise à l'épreuve selon la méthode ASTM C 627 sous une charge concentrée jusqu'à 136 kg (300 lb).

Mélange

Aucun mélange nécessaire. Ce produit est prêt à être appliqué tel quel.

Application

1. Étaler l'adhésif en y mettant de la pression à l'aide du côté plat d'une truelle recommandée, de façon à recouvrir entièrement le support et de créer une bonne adhésion.
2. IMMÉDIATEMENT (sans tarder) et avant que l'adhésif sèche ou forme une peau, étaler une couche suffisante de d'adhésif, et avec le côté dentelé de la truelle, strier des lignes droites sur la surface de manière à obtenir un lit de pose uniforme. Sur les murs, strier le mortier dans le sens horizontal.
3. Ne pas étaler plus d'adhésif que ce qui peut être recouvert de carreaux dans une période de 20-40 minutes.
4. Si le ciment-colle a séché ou a formé une peau, il doit être enlevé et remplacé par d'adhésif frais.
5. Presser fermement les carreaux dans l'adhésif frais avec un léger mouvement de va-et-vient en sens transversal aux rainures et tapoter légèrement les carreaux afin d'obtenir au moins 85 % de transfert d'adhésif à l'endos des carreaux.
6. Les carreaux doivent être enlisés dans l'adhésif à au moins 1/3 de leur épaisseur.
7. Nettoyer l'excédent d'adhésif des espacements et essuyer immédiatement les bavures et les taches avant qu'elles ne sèchent.

Joints d'expansion et de contrôle

- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint.
- ♦ NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- ♦ Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Mûrissement et Jointoiment

- ♦ Ne pas marcher sur le sol et éviter la circulation piétonne pendant au moins 24 à 48 heures, dépendant des conditions de température et d'humidité. Si l'installation comporte des carrelages de basse absorption, 48 heures de séchage ou plus pourraient s'avérer nécessaires.
- ♦ Protéger les murs de l'eau, de l'impact et de la vibration pendant au moins 72 heures.
- ♦ Attendre au moins 24 heures avant de jointoyer les carreaux.

Remarque: Dépendamment de la température et des conditions d'humidité, de la porosité et de la taille du carreau ou de la pierre à installer, prévoir des délais plus importants de protection et d'attente d'avant jointoiment.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer à la fiche de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662]**.

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662]**.

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au www.proma.ca.



ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

© 2020 ADHÉSIFS PROMA INC.

